

Budget : PRINCIPAL

01/247/2021.12.80

DM2

Objet : DECISION MODIFICATIVE Exercice 2021

Virement de crédits annule et remplace DM du 23.09.2021

l'an deux mil vingt et un, le 16 décembre à 19h15 ,

le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la salle des fêtes sous la présidence de Madame Martine VIALLET

présents : les membres en exercice

Annule et remplace les DM du 23.09.2021

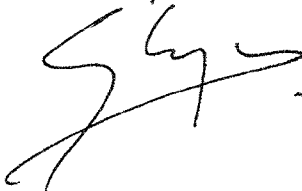
Dépenses imprévues	022		15 906,00			
Virement à la section d'investissement 042				023		48 682,00
Fournitures non stockables	6061		7 000,00			
Fournitures d'entretien	60631		7 000,00			
Autres bâtiments	615228		10 182,00			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	622		20 000,00			
Publicité, publications, relations publiques	623		4 500,00			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				6718		906,00
Titres annulés (sur exercices antérieurs)				673		15 000,00
Bâtiments et installations				20412	H.O.	9 611,00
Concessions et droits similaires				2051	H.O.	2 000,00
Terrains nus				2111	H.O.	5 900,00
Bois et forêts				2117	H.O.	6 400,00
Réseaux de voirie				2151	H.O.	17 000,00
Autres réseaux				21538	H.O.	3 700,00
Matériel et outillage de voirie				2157	H.O.	1 236,00

					Envoyé en préfecture le 21/12/2021		
					Reçu en préfecture le 21/12/2021		
					Affiché le		
					ID : 001-210102471-20211221-DM3-BF		
Immobilisations corporelles en cours				231			
Virement de la section de fonctionnaires 040				021	H.O.	48 682,00	

Fait et délibéré à Mijoux, le 16.12.2021

Pour extrait d'acte conforme,

Le Maire, Martine VIALLET

Par délégation -




04049.2021.12.20